

Les sept points-clés du Réseau Wouspel

- I. Garantie d'accès pour tous.
- II. Priorité à l'existant
- III. Garantie de qualité des soins (formation et enseignement).
- IV. Mise en chantier d'une meilleure évaluation des pratiques (démarches qualités).
- V. Organisation d'un système d'information, d'une transmission rapide des informations.
- VI. Projet fondé sur des collaborations.
- VII. Améliorer la qualité de vie.

Comment adhérer ?

 **Un simple appel**

0596 73 02 49

 **Fax**

0596 60 18 80

 **Par E-mail**

secretariat@aspm-reseauwospel.fr

 **Par courrier** (notre adresse)

5, Avenue Louis Moreau Gottschalk

Plateau Fofo

97233 SCHOELCHER



**Un Réseau à la
Martinique de soins
d'accompagnement qui a
pour objectif de
favoriser, et d'optimiser
l'ensemble du dispositif
permettant la prise en
charge du patient,
relevant des soins
palliatifs tout en
respectant son choix de
lieu de vie.**

Créé par



Financé par





Numéro national Azur « Accompagner la fin de vie » 0811 020 300

Des psychologues répondent gratuitement à vos questions de 2H à 14 H du lundi au samedi.



Faire appel au Réseau WOUSPEL, sur toute la Martinique .

Heures et jours ouvrables :

Lundi, Mardi et jeudi : 7h30 - 16h00

Mercredi et Vendredi : 7h30 – 13h00



En dehors des heures et jours ouvrables : composer le **15**

Une équipe composée:

- ▶ Médecins coordinateurs
- ▶ Infirmières coordinatrices
- ▶ Psychologue
- ▶ Assistante sociale
- ▶ Coordinateur pluridisciplinaire à votre choix de lieu de vie.



Les sept missions du Réseau WOUSPEL envers vous.

1. Prendre en charge de façon satisfaisante votre douleur et les autres symptômes en respectant l'éthique du Réseau.
2. Vous permettre l'accès à un soutien relationnel et / ou psychologique, et / ou spirituel.
3. Vous permettre l'accès à un soutien social, administratif et juridique, faciliter les formalités en vue de l'obtention d'un service d'aide à la personne.
4. Assurer la continuité de votre suivi : avant, pendant et après votre sortie de l'hôpital à votre choix de lieu de vie, et en cas de ré-hospitalisation.
5. Assurer la diffusion de bonnes pratiques (collégialité, transparence des décisions et soutiens des familles).
6. Garantir votre respect et celui de vos droits.
7. Etre à votre écoute.



Trois missions du Réseau WOUSPEL envers vos proches , aidants, personnes de confiance.

Les aider à participer aux soins et à l'accompagnement « plus jamais seul ».



Accompagner vos proches, aidants, personnes de confiance dans leur souffrance.

Proposer à vos proches un soutien psychologique, social, administratif et juridique.